

ASSOCIATION DES PECHEURS PLAISANCIERS DU CABAN

RAPPORT de l'Assemblée Générale du 5 Mars 2010

Personnes présentes: 20, représentées : 9, absents : 4

Ordre du jour :

1. Bilan moral et financier
2. Entretien des mouillages (rappel des règles d'amarrage, longueur chaînes et cordes)
3. Attribution de mouillages
4. Travaux
5. Abonnement à l'ACPML50
6. Les cotisations de 20 € seront perçues en fin de réunion (le prévoir)
7. Questions et suggestions diverses

-1- Appel 23 adhérents présents, 8 représentés

-2- Rapport moral.

Aucun vol n'a été signalé l'année dernière. Les voleurs des années passées ont été condamnés par le Tribunal de RENNES. Le 15.02.2010 nous sommes allés à la réunion de l'ACPML50 à BARFLEUR et nous y avons remis notre chèque d'adhésion. Rémy PARIS est décédé en début d'année et nous avons observé une minute de silence à sa mémoire.

-3- Bilan financier

Présenté par Marcel Buschiazzo (trésorier) le compte est créditeur de: **5561€ 46**. Ce bilan est approuvé à l'unanimité

BUDJET COMPTE EPARGNE 2009/2010				
DATES		DEBITS	CREDITS	SOLDES
25/04/09	SOLDE DE L'ANNEE 2009			5 758,08 €
28/05/09	Remise de chèque 28 cotisations		560,00 €	
28/05/09	Remise de chèque 1 Bouée Mr GRISEL		24,00 €	
28/05/09	Versement de 5 cotisations		100,00 €	
13/10/09	Remise de chèque location mouillage Mr DOLLON		45,00 €	
31/12/09	Virement capital intérêt 2009		100,63 €	
27/02/10	Virement sur compte courant pour achat de chaînes	1 400,00 €		
		TOTAL	TOTAL 829,63 €	TOTAL EPARGNE 5 187,71 €
				TOTAL COMPTE BANQUAIRE 242,46 €
				TOTAL ARGENT LIQUIDE 131,29 €
			TOTAL des COMPTES	5 561,46 €

-4-Entretien des mouillages

Nous rappelons à tous les adhérents, qu'ils doivent enlever leurs mouillages lorsqu'ils n'en ont plus besoin, par esprit associatif, nous leurs demandons également de respecter les longueurs de cordages et de chaînes. Des plans sont à disposition chez Jean Leroy, ainsi que le matériel à remplacer, si besoin est..

-5- Prêts des mouillages

Les mouillages non utilisés peuvent être prêtés par leur propriétaires, qui en fixent les dates avec précision, ces dates doivent être respectées par les usagés, (le coût est de 45 € versé à l'association) le système d'amarrage peut leur être prêté sur demande (voir Jean Leroy)

-6- Attribution des mouillages

Un mouillage a été libéré suite au décès de Monsieur Rémi Paris, après consultation des listes, et répondu à quelques souhaits de transfert, nous avons attribué le mouillage F4, à Louis Leterrier

- Nous rappelons que toute demande d'attribution, ou de changement de place doit être faite par écrit et datée. Cela évite les contestations.

- Toute demande d'adhésion non renouvelée au 1^{er} janvier sera annulée, sans préavis.

-7- Travaux

Nous avons profité de la grande marée fin mars pour vérifier tout ce qui était visible. La chaîne qui était usagée par la corrosion marine sur la file C entre C7 et C5 a été remplacée. Nous n'avons donc pas besoin de faire de travaux fin mars pour mettre en place des blocs de béton.

-8-Elections

Trois membres du bureau sont sortants :Jeanine Corbin, Sébastien Guitton, (réélus) René Robelet, ne se représente pas, nous le remercions de sa participation depuis la création de l'APPC, Louis Leterrier accepte d'intégrer le bureau.

-9-Affiliation CPML50

- Cette association regroupe toutes les associations de pêche du Cotentin, nous avons jugé utile d'y adhérer, après concertation du bureau. Ce regroupement nous permettra peut-être de mieux nous défendre, et d'être mieux informés

-10. -Informations diverses,

a- Il est impératif de lester les cordages afin qu'il ne restent pas en surface et gênent la navigation

b-- Les adhérents n'ayant pas encore réglé leur cotisation 20€ sont priés de le faire rapidement, de préférence par chèque (valable également pour le règlement pendant l'AG)

c-Nous invitons tous ceux qui possèdent une adresse (mail) de nous en informer (économie de frais de bureau, timbres papier et temps) merci d'avance

Nous vous souhaitons un été fructueux, ainsi que la continuité du bon esprit qui règne dans cette association.

Le pot de l'amitié nous a été offert par Mr Jean-François JACQUET comme les années passées. Il utilise de temps en temps le mouillage d'accueil. Nous le remercions chaleureusement

PO/ Le Président
La secrétaire
Jeanine Corbin